



Pierre Bourdieu

# Diplôme d'État Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

**DURÉE :  
18 MOIS**

**DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4 > BAC**

**Code RNCP : 39680**

**Date d'enregistrement  
de la certification :**

**5 JUILLET 2024**

**Accessible par l'apprentissage**

**Accessible par la VAE**

**Contrat de professionnalisation  
possible**

**Certificateurs :**

**Ministère chargé de la solidarité**



## MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Classé parmi les professions sociales et considéré comme un travailleur social, le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : difficultés sociales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap...

Les activités de la vie quotidienne restent le support principal à partir duquel le TISF accompagne les personnes vers l'autonomie, les soutient dans leur fonction parentale, les aide à s'insérer dans l'environnement et à développer leur citoyenneté.

Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Professionnel qualifié, le TISF peut être amené à travailler en équipe pour participer ou animer des projets collectifs.

Les TISF exercent essentiellement au sein de services d'aide aux familles gérés par des associations, mais aussi les Caisses d'Allocations Familiales, les Mutualités Sociales Agricoles, les Caisses d'Assurance Maladie, les conseils départementaux et les mairies, les services de l'Aide Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), les crèches parentales, les Services d'Éducation et de Soins à Domicile (SESSAD), les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), Les Foyers Maternels, les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP).

## PRÉ-REQUIS

- Pas de niveau requis pour cette formation
- Avoir réussi les épreuves de sélection
- Admission de droit selon profil : voir sur notre site internet

## OBJECTIFS

- Elaborer et mettre en œuvre et évaluer le projet individualisé
- Accompagner la personne vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne
- Aider à l'insertion de la personne dans son environnement
- Participer au développement de la dynamique familiale

## MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

### Les conditions d'accès à la formation :

- Inscription sur notre site Internet : [www.its-pau.fr](http://www.its-pau.fr)
- Satisfaire à l'épreuve orale d'admission : entretien avec un jury d'une durée de 30 minutes

## MODALITÉS DE FORMATION :

### THÉORIQUE

#### 950 heures

- Bloc de compétences 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 h)
- Bloc de compétences 2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale (380 h)
- Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150 h)

### PRATIQUE

#### 1050 heures

- soit 30 semaines réparties en 2 périodes de 15 semaines (une par année de formation)
- La formation pratique doit se dérouler au moins sur 2 sites distincts.
- Une période de formation pratique doit permettre au candidat d'intervenir au domicile des personnes aidées.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de certifications des Diplômes d'Etat sont fixées par des textes réglementaires définis par les ministères en charge de la formation concernée.

Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, certifications en centre de formation, stage, dossiers professionnelles...

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

### TARIFS

#### Frais de sélection :

- oral : **80€\***

#### Frais d'inscription et de scolarité :

- **100 €\*** par année de formation

#### Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.

• À titre d'information : Le coût de la formation est de 11 400€\* pour un parcours complet.  
Pour connaître le coût exact, demandez un devis actualisé à :  
**infoconseil@its-pau.fr**

### FINANCEMENTS

#### Les prises en charge financières possibles :

- En formation initiale : les frais pédagogiques sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation > les frais pédagogiques sont pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€.
- Situation d'emploi / Plan de développement des compétences : les frais pédagogiques sont pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Autofinancement

*\* tarif susceptible d'évoluer chaque année, tarif indicatif pour l'année 2026*



http://



Toutes les infos sur :

[www.its-pau.fr](http://www.its-pau.fr)

Suivez-nous sur :

@itspierrebourdieu



@its-pau



@its\_pierrebourdieu



@ITSPierreBourdieu64



L'ITS engagé pour  
la formation de  
tous.

[www.its-pau.fr/page/accueil-handicap](http://www.its-pau.fr/page/accueil-handicap)



Pierre Bourdieu

8 cours Léon Bérard  
64000 PAU  
Tél : 05 59 84 93 93

[contact@its-pau.fr](mailto:contact@its-pau.fr)